

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF DE L'ÉVALUATION EXTERNE DU PROJET :

« Amélioration des conditions de travail des femmes agricoles travaillant dans la fraise, dans la région de Larache, Maroc » OXFAM INTERMÓN-AECID

L'évaluation finale du programme d'OXFAM: "Amélioration des conditions des femmes agricoles travaillant dans la fraise dans la région de Larache, Maroc" a pour objectif de mettre en évidence les principaux résultats atteints pour les trois axes d'intervention qui structurent l'intervention et en analyser la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité et d'en tirer les enseignements opportuns pour reprendre et répliquer dans d'autres secteurs agricoles et zones géographiques les éléments qui en ont fait la force et le succès.

Le programme mis en oeuvre s'articule autour de trois axes interdépendants et complémentaires : la sensibilisation et le plaidoyer axés sur les principales parties prenantes (Femmes Travailleuses de la Fraise et leurs employeurs, société civile, institutions et opérateurs internationaux) ; l'implantation d'un mécanisme de contrôle et suivi des Droits Économiques, Sociaux et Culturels dans le secteur agricole; et l'organisation des FTF pour renforcer leurs capacités de défendre leurs droits. Ces trois axes d'interventions sont liés et les trois principaux partenaires du programme le réseau RADEV, Mains Solidaires et la Ligue de Défense des Droits des Femmes) ainsi que le tissu social mobilisé ont été appelés à travailler ensemble, mettre en commun leurs expériences et savoir faire et créer ainsi les synergies nécessaires pour mener à bien les différentes activités pour atteindre les résultats prévus.

Les résultats de l'évaluation

Le programme mis en place par OXFAM a une **pertinence très élevée** aussi bien par rapport à la thématique choisie : le travail sur les DESC dans le secteur agricole ciblant les Femmes Travailleuses de la Fraise, un collectif très vulnérable, et l'obtention de leurs droits. Le programme vient combler un vide en **l'absence de réponses adéquates associatives comme institutionnelles à leurs problèmes** (ignorance sur les droits et la protection sociale). Cette pertinence concerne aussi les **partenaires choisis** pour la mise en oeuvre des activités du programme ainsi que de **l'articulation des différents axes du projet** : fruit d'une étude exhaustive de la problématique pour la mise en oeuvre de stratégies adaptées.

Le programme est **cohérent et s'aligne sur les stratégies du bailleur de fonds et les politiques publiques** au niveau national.

L'analyse de la documentation disponible et le travail de terrain réalisés semblent confirmer **un niveau élevé d'efficacité pour au moins deux des trois résultats attendus du projet**. Le volet **sensibilisation, articulation et renforcement des capacités du tissu associatif local pour la défense des DESC** a dans l'ensemble bien fonctionné. Il en est de même pour les résultats obtenus par les **cellules identité et CNSS qui ont amélioré sensiblement certains aspects des conditions de travail des FTF** comme l'obtention de la CNI et l'affiliation à la CNSS. Le degré d'obtention de certains résultats est néanmoins plus **difficile à évaluer en l'absence de données disponibles pour mesurer les changements de pratiques des opérateurs privés dans le secteur** (usines de conditionnement et exploitations agricoles), en raison du caractère confidentiel de ces données que la CNSS ne peut divulguer. Les résultats concernant la mise en place du mécanisme d'audit social et sa contribution à l'objectif spécifique du programme est aussi plus difficile à appréhender et les appréciations se basent pour la plupart sur des estimations. Enfin le troisième volet du programme est sans aucun doute une réussite: le renforcement du leadership féminin par le biais de la formation, sensibilisation et organisation des femmes promotrices est un élément clef du programme.

Des éléments ont contribué à l'efficacité de l'intervention parmi lesquels il convient de signaler **l'accent mis sur le renforcement des capacités et les formations** offertes dans le cadre du programme ; la mise en place de la **stratégie internationale** soutenue par le plaidoyer national, les **synergies de travail enclenchées par le biais de structures comme l'Unité où l'Observatoire** et la mise en place d'un **système de suivi, évaluation apprentissage (SSEA)** qui a permis d'assurer un suivi des activités même si ce dernier n'a pas été pleinement intégré par les partenaires et des déficits en matière de systématisation et compilation de données a été détecté.

Le programme a activé des dynamiques et processus voués à perdurer dans le temps, néanmoins la viabilité des structures construites dans le cadre du programme est plus incertaine. L'Association des Femmes Promotrices (AFP) suffisamment soutenue pourrait néanmoins assurer la continuité d'une partie des stratégies mises en place.

Un volet communication plus solide et une meilleure systématisation et exploitation des données aurait pu néanmoins renforcer le programme et lui assurer une meilleure visibilité.

L'exécution, le suivi et la distribution des ressources financières a été dans l'ensemble efficiente.

Conclusions :

Il s'agit donc d'un **programme exemplaire** qui mériterait d'être l'objet d'une modélisation pour répliquer l'expérience dans d'autres secteurs ou localisations géographiques. Pour cela néanmoins il conviendrait **d'intégrer les principaux enseignements de l'expérience** menée dans le cadre de la convention, en renforcer les faiblesses et corriger les erreurs: **renforcer la méthodologie de suivi et procéder à une systématisation et exploitation plus rigoureuse** des données et résultats obtenus sur les différents volets. La **visibilité du programme** mériterait aussi d'être renforcée par la mise en place d'une stratégie de communication plus cohérente.

Le programme a réussi à enclencher de nouvelles dynamiques qui s'entrecroisent et se renforcent mutuellement (sensibilisation des principaux intéressés sur les DESC, convergence d'intérêts entre la société civile et les institutions, pressions des importateurs) et qui sont en train de modifier les pratiques de certains opérateurs.

Cette dynamique est en marche mais il faudrait continuer à la soutenir pour éviter des retours en arrière : pour cela il faudrait que la dynamique inter-associative créée autour de la défense des DESC soit soutenue et que les relations de collaboration avec les institutions directement impliquées dans le programme s'appuient sur des mécanismes formalisés.

Recommandations

Les recommandations du rapport portent principalement sur :

- **L'amélioration des outils de suivi, systématisation et compilation des données** obtenues pour renforcer les résultats du programme et leur visibilité. Il faudrait aussi reformuler, simplifier et améliorer certains indicateurs
- La **pérennisation des processus et dynamiques engagées par la consolidation de structures** (Association des Femmes Promotrices) et la recherche d'une solution alternative pour l'Observatoire, un mécanisme fondamental pour continuer à articuler les stratégies de plaidoyer national et international.
- La **modélisation du programme** et son application à d'autres zones géographiques et secteurs agricoles au Maroc